

Méthodologie détaillée : Évaluation et Cotation de la Criticité des risques SST

1. Objectif

L'évaluation et la cotation de la criticité visent à :

- **Quantifier le niveau de danger** associé à chaque risque identifié.
- **Prioriser les actions de prévention** pour optimiser les ressources.
- Servir de **base décisionnelle** pour la mise en place de mesures correctives.

La criticité permet de différencier les risques graves mais peu probables des risques moins graves mais fréquents.

2. Préparation

Avant de procéder à l'évaluation, il est essentiel de préparer le terrain :

1. **Constituer l'équipe de travail**
 - Représentants SST ou sécurité.
 - Encadrants des différents services.
 - Salariés connaissant bien les postes et les activités.
 - Eventuellement un expert externe si nécessaire pour les risques spécifiques (chimique, électrique...).
 2. **Collecter les données nécessaires**
 - Inventaire des dangers (issu de l'étape précédente).
 - Historique des incidents et accidents.
 - Fiches de données de sécurité (FDS) pour produits chimiques.
 - Plans d'atelier ou des bureaux pour repérer les zones à risque.
 3. **Définir les critères d'évaluation**
 - Gravité (impact sur la santé, matériel, environnement).
 - Probabilité d'occurrence.
 - Fréquence d'exposition.
 - Maîtrise existante ou détectabilité du risque.
 4. **Outils recommandés**
 - Grille d'évaluation des risques.
 - Logiciels de gestion SST ou simple tableau Excel.
 - Documentation de référence (normes ISO 45001, INRS, etc.).
-

3. Évaluation des risques

L'évaluation consiste à mesurer la **gravité** et la **probabilité** pour chaque danger, puis à calculer le risque.

3.1 Gravité (G)

Mesure l'impact du danger si l'incident survient.

- **1 – Légère** : égratignures, coupures superficielles, malaise passager.
- **2 – Modérée** : blessure nécessitant soin médical.
- **3 – Importante** : arrêt de travail, hospitalisation.
- **4 – Très grave** : incapacité permanente, handicap.
- **5 – Mortelle** : risque de décès.

Exemple :

- Coupure avec scie circulaire non protégée → gravité 5.
- Chute mineure sur sol glissant → gravité 2.

3.2 Probabilité (P)

Mesure la fréquence ou la chance que le danger se produise.

- **1 – Très improbable** : presque impossible.
- **2 – Improbable** : peu probable, rare occurrence.
- **3 – Possible** : pourrait arriver, quelques fois par an.
- **4 – Probable** : arrive régulièrement.
- **5 – Très probable** : quasi certain si pas de mesures.

Exemple :

- Exposition quotidienne à une scie non protégée → probabilité 4.
- Manipulation rare d'un produit chimique corrosif → probabilité 2.

3.3 Fréquence d'exposition (F) – optionnel mais recommandé

- Rare : moins d'une fois par an.
- Occasionnelle : 1 à 6 fois par an.
- Fréquente : 1 à 4 fois par mois.
- Permanente : quotidiennement.

La fréquence permet de pondérer le risque : un danger grave mais très rarement rencontré peut être moins prioritaire qu'un danger modéré mais constant.

3.4 Calcul du risque

1. **Formule simple :**

$$R=G \times PR = G \times P$$

2. **Formule avancée avec fréquence :**

$$R=G \times P \times FR = G \times P \times F$$

Exemple concret :

- Scie sans protection : G=5, P=3, F=4 → R=5×3×4 = 60 (critique).
- Produit irritant manipulé rarement : G=2, P=2, F=1 → R=2×2×1 = 4 (moyen).

4. Cotation de la criticité

Le risque calculé est ensuite classé en **niveau de criticité**, permettant de prioriser les actions :

Cotation	Risque (R)	Niveau	Action recommandée
Critique	≥ 15 (ou ≥ 50 si pondéré fréquence)	Très élevé	Action immédiate obligatoire, arrêt si nécessaire
Élevé	8 – 14 (ou 30–49)	Élevé	Action planifiée rapidement, mesures correctives urgentes
Moyen	4 – 7 (ou 10–29)	Modéré	Prévention à mettre en place, suivi régulier
Faible	< 4 (ou <10)	Faible	Surveillance et bonnes pratiques

Exemples :

1. Danger : scie non protégée
 - G=5, P=3 → R=15 → **Critique** → protection immédiate + EPI obligatoire.
2. Danger : manipulation occasionnelle de solvants légers
 - G=2, P=2 → R=4 → **Moyen** → ventilation + gants + formation.

5. Documentation et suivi

1. Tableau de cotation complet

- Zone / Poste
- Danger identifié
- Gravité (G)
- Probabilité (P)
- Fréquence (F)
- Risque calculé (R)
- Criticité
- Mesures recommandées

Exemple :

Poste/Zone	Danger	G	P	F	R	Criticité	Mesures recommandées
Atelier scie	Coupure	5	3	4	60	Critique	Installer protection, gants, formation
Stock produits	Vapeurs toxiques	3	3	3	27	Élevé	Ventilation, masque, stockage sécurisé
Bureau	Stress	2	3	4	24	Élevé	Gestion charge travail, pauses régulières

2. Validation

- Relire et valider par l'équipe SST.
 - Ajuster les pondérations si nécessaire.
-

6. Mise à jour et amélioration continue

- Revoir périodiquement la cotation après :
 - Nouveaux équipements ou produits
 - Changements dans l'organisation
 - Accidents ou incidents
 - Mettre à jour le **Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER)**.
 - Suivre l'efficacité des mesures correctives et ajuster si nécessaire.
-

7. Documents clés à maintenir

- Tableau d'évaluation et cotation des risques (avec toutes les colonnes)
- Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER) à jour
- Registre des incidents et accidents
- Fiches de données de sécurité (FDS)
- Procédures internes SST